

Cent cinquante-neuvième session

159 EX/7 PARIS, le 17 mars 2000 Original français

Point 3.2.1 de l'ordre du jour provisoire

# **UNIVERSITE DES NATIONS UNIES:** RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE ET OBSERVATIONS DU DIRECTEUR GENERAL A CE SUJET

### **RESUME**

Conformément aux dispositions de la Charte de l'Université des Nations Unies (art. IV, par. 4 (h)) qui stipule que le Conseil "présente, par l'entremise du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Directeur général de l'UNESCO, un rapport annuel sur l'activité de l'Université à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et au Conseil exécutif de l'UNESCO", ainsi que de la décision 5.2.1 (par. 10) adoptée par le Conseil exécutif à sa 129e session par laquelle le Directeur général est invité à soumettre au Conseil exécutif après 1989 "(a) tous les deux ans, pour examen, le rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur la deuxième année de l'exercice budgétaire biennal de l'Université et son propre rapport sur les progrès accomplis par l'Université et la coopération entre celle-ci et l'UNESCO; (b) les années intermédiaires, à titre d'information et pour examen éventuel, le rapport annuel du Conseil de l'Université des Nations Unies", le Directeur général communique au Conseil exécutif pour information les rapports annuels du Conseil de l'Université des Nations Unies portant sur les périodes janvierdécembre 1998 et janvier-décembre 1999<sup>1</sup>.

Le présent document contient les observations du Directeur général sur l'activité de l'Université et sur la coopération entre l'UNESCO et l'Université au cours de l'exercice 1998-1999.

Décision requise : paragraphe 27.

Pour des raisons techniques, ces rapports ne seront disponibles qu'en anglais et français, pendant la session.

### Introduction

- 1. L'Université des Nations Unies a été créée en 1973 par l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que communauté internationale de savants orientée vers la recherche, la formation postuniversitaire et la diffusion du savoir. Elle a pour ambition de contribuer à la promotion de la paix et du progrès au niveau mondial conformément aux objectifs des Nations Unies. En vertu de sa charte, l'Université fonctionne en tant qu'institution autonome sous les auspices conjoints de l'Organisation des Nations Unies et de l'UNESCO. Outre son siège basé à Tokyo au Japon, l'Université dispose d'un réseau de cinq centres de recherche et de formation postuniversitaire (RTC) et de sept programmes de formation et de recherche (RTP). L'ensemble du dispositif apporte une contribution notable aux principaux défis auxquels notre monde d'aujourd'hui est contraint de faire face, notamment la paix, la bonne gouvernance et le développement durable, tout en aidant à réduire l'isolement auquel les chercheurs des pays en développement sont confrontés.
- 2. L'Université des Nations Unies (UNU) a été l'objet d'un rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies (CCI) sur lequel le Conseil exécutif à sa 156e session a pris la décision 156 EX/9.6.3.
- 3. Par cette décision, le Conseil exécutif avait invité le Directeur général :
  - (i) à explorer les voies et moyens pour renforcer la coopération entre l'UNESCO et l'Université des Nations Unies (UNU), notamment par une programmation conjointe des activités d'intérêt mutuel et le renforcement du rôle de l'UNU dans le programme UNITWIN/chaires UNESCO;
  - (ii) à informer le Conseil des mesures prises pour la mise en œuvre des recommandations du CCI, tenant compte des observations formulées par le Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général de l'UNESCO.
- 4. La période concernée par le présent rapport (1998-1999) a vu la mise en application des Recommandations du Corps commun d'inspection des Nations Unies en vue de l'amélioration de l'efficacité de l'Université. Les efforts ont porté sur la rationalisation de la gestion de l'institution, le renforcement de ses liens avec l'UNESCO et les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies, notamment par la participation aux comités du suivi des conférences mondiales qui se sont tenues respectivement à Paris en octobre 1998 et à Budapest en juillet 1999 sur l'enseignement supérieur et les sciences.

# Développement institutionnel et structure de l'UNU

- 5. En conformité avec sa charte, l'UNU dispose d'une unité centrale de coordination et de programmation basée à son siège à Tokyo et d'un réseau de centres de recherche et de formation postuniversitaire (RTC) ainsi que de programmes dont certains sont basés dans les pays en développement. L'institution fonctionne donc comme un Réseau de réseaux, chacune de ses unités étant liée à des chercheurs et des institutions de recherche ainsi qu'à des partenaires de l'enseignement supérieur et des décideurs politiques. Citons notamment :
  - (i) l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU/WIDER) à Helsinki (Finlande) ;
  - (ii) l'Institut pour les technologies nouvelles (UNU/INTECH) à Maastricht (Pays-Bas);

- (iii) l'Institut international pour la technologie des logiciels (UNU/IIST) à Macao (Chine);
- (iv) l'Institut des ressources naturelles en Afrique(UNU/INRA) à Accra (Ghana);
- (v) l'Institut des hautes études (UNU/IAS) à Tokyo (Japon) qui a commencé ses activités en avril 1996. Sa mission est axée sur la mise au point de solutions originales, tournées vers l'avenir, pour faire face aux problèmes qui se situent à l'interface des systèmes sociétaux et naturels.
- 6. Les programmes de recherche sont :
  - (i) le programme sur l'environnement et le développement durable au siège à Tokyo (Japon) ;
  - (ii) le programme sur la paix et la gouvernance à Tokyo (Japon) ;
  - (iii) le programme de l'UNU concernant la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNU/BIOLAC) à Caracas (Venezuela) ;
  - (iv) l'Académie internationale de dirigeants (International Leadership Academy) (UNU/ILA) à Amman (Jordanie);
  - (v) le Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU/INWEH) à Ontario (Canada) ;
  - (vi) le programme de formation de l'UNU en géothermie (UNU/GTP) en Islande ;
  - (vii) le programme de formation dans le domaine de la pêche (UNU/FTP) en Islande.
- 7. Le dénominateur commun de ces centres et programmes est d'être orienté vers la réalisation d'un objectif commun articulé autour de quatre rôles principaux :
  - (i) développer une communauté internationale de savants ;
  - (ii) établir un pont entre le système des Nations Unies et la communauté académique internationale :
  - (iii) servir de structure de réflexion et de recherche au service du système des Nations Unies ;
  - (iv) contribuer au renforcement des capacités, particulièrement dans les pays en développement.

# Principaux thèmes/programmes développés par l'UNU

8. Le programme de l'UNU s'articule autour des principaux thèmes suivants :

# La paix et la sécurité

(i) <u>Les relations internationales et l'ordre mondial</u>: Evolution des normes et des institutions et leur influence sur les relations internationales.

- (ii) <u>Le système des Nations Unies</u> et son rôle, particulièrement dans le domaine de la prévention des conflits et de la construction de la paix par une gestion appropriée des conflits et des situations de postconflits.
- (iii) <u>La sécurité humaine</u>: Réflexion sur la tendance au déplacement de l'attention de la notion de "sécurité nationale" avec un accent sur la défense militaire vers celle de "sécurité humaine" mettant l'accent sur le bien-être individuel.
- (iv) <u>Conflits armés majeurs (interne ou inter-Etats) et gestion des conflits</u>: L'accent est mis sur les causes et les conséquences ainsi que sur le rôle qui revient à la communauté, notamment aux acteurs internationaux.

### Gouvernance

L'accent est mis sur les points suivants :

- (i) <u>Les droits de l'homme et les problèmes d'ordre éthique</u>: L'importance du respect des droits de l'homme dans le domaine de la gouvernance internationale et son rôle croissant aussi bien dans les sociétés stables que dans celles en crise.
- (ii) <u>La démocratie et la société civile</u>: L'importance de la démocratie aussi bien dans le domaine des procédures et des méthodes que dans celui de la substance, notamment vis-à-vis de la société civile, de la bonne gouvernance et de l'avènement de relations internationales pacifiques.
- (iii) <u>Le leadership</u>: Renforcement des capacités en tant que support au développement des qualités essentielles dans le domaine de la bonne gouvernance.
- (iv) <u>Politique et cadres institutionnels</u> : Le principe de la gouvernance constitue la base du développement durable.

# Le développement

L'accent est mis sur les aspects suivants :

- (i) <u>La mondialisation et le développement</u>: Les forces dominantes et leur impact social, économique et politique, les réponses politiques à la globalisation et la recherche d'une alternative à l'actuelle mondialisation anarchique.
- (ii) <u>La croissance et l'emploi</u> : Identification des approches qui peuvent permettre aux pays en développement d'atteindre une croissance rapide plus large.
- (iii) <u>Pauvreté, inégalité</u>: Il s'agit de trouver des stratégies nouvelles face aux plans existant actuellement pour l'éradication de la "pauvreté structurelle" et la "nouvelle pauvreté".
- (iv) <u>L'urbanisation</u>: Les implications de la croissance rapide des populations des zones urbaines des pays en développement.

# Science, technologie et société

- (i) <u>L'innovation</u>: L'impact des nouvelles technologies sur l'efficacité et la compétitivité et ses implications pour les pays en développement.
- (ii) <u>Information et biotechnologies</u>: Il s'agit de mesurer l'impact des technologies de l'information et de la biotechnologie sur la société.
- (iii) <u>Technologie des logiciels</u>: L'accent est mis sur les méthodes de développement des logiciels. Comment aider les pays en développement à devenir autosuffisants dans ce domaine.
- (iv) <u>Alimentation et nutrition</u>: Développement de la recherche et du renforcement des capacités sur les problèmes relatifs à la production alimentaire et la nutrition.

### L'environnement

- (i) <u>Gestion des ressources naturelles</u> : Comment utiliser les ressources humaines en minimisant les déperditions et les pollutions.
- (ii) <u>Développement industriel et développement urbain</u>: Les implications des modes de vie et des tendances de la consommation sur l'urbanisme et le développement industriel.
- (iii) <u>L'eau</u>: Renforcement des capacités dans les domaines relatifs à l'eau, l'environnement et la santé.
- (iv) <u>Changement des climats et gouvernance mondiale</u>: Les approches pour la compréhension et la gestion de problèmes complexes tels que les liens entre environnement, développement économique et social.

# Diffusion des résultats, information du public

### **Publication**

- 9. En vu d'accroître l'impact du travail de l'Université, l'UNU met un accent particulier sur la diffusion des résultats de ses recherches en direction des décideurs politiques et du public plus large.
- 10. Dans le domaine de la presse écrite, l'UNU a publié 15 nouveaux livres au cours de l'année 1999 dont la plupart sont le fruit des recherches entreprises au sein de l'institution. Vingt-quatre autres publications ont trait à des travaux relevant de ses projets. La plupart de ces livres font l'objet de diffusion gratuite ou de donation à des bibliothèques des pays en développement. Cinq titres ont fait l'objet de traduction en d'autres langues, notamment en japonais.

# Information du public

- 11. Les travaux de l'UNU sont largement diffusés par des brochures, des bulletins, des catalogues, et la création de pages Internet.
- 12. L'organisation de journées scientifiques contribue au devoir d'information : Journée mondiale de l'eau, Journée mondiale de l'environnement, Journée mondiale de l'alimentation.

13. L'information se fait également par l'organisation de conférences et l'utilisation des nouvelles technologies de la communication.

### Financement de l'UNU

### Recettes, dépenses et personnel de l'UNU

- 14. En 1999, l'UNU a bénéficié de financement, au titre du fonds de dotation ainsi que de nombreux appuis à ses programmes et ses centres de formation et de recherche postuniversitaire. En outre, nombreuses activités sont menées en partenariat.
- 15. En 1998-1999, le budget de l'UNU s'élevait à 59 millions de dollars. Les dépenses pour le même biennium s'élevaient à 54.549 millions de dollars dont 22.252 millions de dollars pour les dépenses de nature académique et 21.642 millions de dollars pour les dépenses au titre du personnel.

# Renforcement de l'internationalisation et personnels

- 16. L'UNU s'efforce de poursuivre le renforcement de son caractère international. Le siège et les instituts sont situés dans 11 pays différents.
- 17 En ce qui concerne le personnel, sur un total de 211 membres, 95 sont des femmes et 60 proviennent de pays en développement.

# Collaboration avec les agences spécialisées du système des Nations Unies et de l'UNESCO

- 18. Comme l'indique le Recteur de l'UNU, la nature de l'institution lui impose d'avoir "un pied dans le monde académique et l'autre pied dans le système des Nations Unies".
- 19. Ainsi, tout en jouant son rôle de réflexion intellectuelle pour le système, l'UNU doit servir de pont entre la communauté académique internationale et les Nations Unies.
- 20. Le Recteur participe aux réunions du Comité administratif de coordination CAC et l'Université a collaboré en 1999 avec 38 agences du système des Nations Unies.
- 21. La coopération avec l'UNESCO s'est renforcée. L'UNU collabore étroitement au suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur et a participé à la Conférence mondiale sur la science. La collaboration se poursuit avec le programme UNITWIN/chaires UNESCO et le Programme de gestion des transformations sociales (MOST), ainsi que de nombreux autres programmes, tel que le Programme hydrologique international (PHI), et le Secteur de l'informatique.
- 22. En 1999, 379 officiels des agences du système des Nations Unies ou des Institutions de Bretton Woods ont participé aux réunions organisées par l'UNU.

# Mise en application par l'UNU des recommandations du Corps commun d'inspection des Nations Unies

- 23. Plusieurs recommandations ont connu une application effective :
  - La collaboration entre l'UNU et l'UNESCO continue de se renforcer: Tel que mentionné ci-dessus, l'UNU participe notamment au Comité de suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur et à la création d'un Réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur (RMIES) dont le secrétariat est situé à l'Université polytechnique de Catalogne à Barcelone, Espagne. Des chaires UNESCO/UNU ont été créées et d'autres demandes sont en cours d'évaluation. En outre, l'UNU collabore avec le programme MOST et le Secteur de la communication de l'UNESCO.
  - (ii) Les recommandations formulées pour la composition du Conseil de l'UNU seront prises en compte lors du renouvellement du Conseil qui interviendra en 2001 et dont le processus a déjà commencé.
  - (iii) Le centre de l'Université (à Tokyo) a soumis au Conseil en sa session de décembre 1999, à travers son Recteur, le professeur H. van Ginkel, un <u>plan de</u> développement stratégique de l'institution pour l'an 2000.
  - (iv) La supervision exercée par le Centre de Tokyo dans le domaine de l'administration, du budget et du personnel continue de se renforcer.
  - (v) En outre, l'UNU tient de mieux en mieux sa place de cellule de réflexion du système des Nations Unies et resserre ses liens avec la plupart des agences spécialisées du système.
  - (vi) La collaboration et la coordination entre le centre et l'Institut des études avancées de l'UNU se déroulent de façon harmonieuse.
  - (vii) Le programme UNU/BIOLAC dont le siège se trouve en Amérique latine est en cours de redéfinition.
  - (viii) Soulignons toutefois en ce qui concerne les centres et les programmes que malgré les améliorations constatées la situation de ceux installés dans les pays en développement gagnerait à continuer de faire l'objet d'une attention soutenue.
  - (ix) La politique qui consiste à faire supporter par les Etats qui les abritent la création des centres et des programmes de recherche peut être de nature à faire perdurer les déséquilibres actuels entre les capacités des différents éléments du système.

# Renforcement des capacités

24. Dans d'autres domaines tels que ceux du renforcement des capacités et des bourses d'étude, la priorité accordée aux pays en développement apparaît très nettement. Une nouvelle approche en vue d'un <u>renforcement intégré</u> des capacités est proposée et expérimentée par le Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU/INWEH).

### **Diversification des financements**

25. Le Recteur du l'UNU poursuit ses efforts en vue de stimuler la mobilisation des ressources, y compris auprès de nombreux partenaires du secteur privé.

### **Conclusion**

- 26. La brève présentation faite de l'UNU, la place qu'elle occupe sur l'échiquier mondial, ses relations avec le système des Nations Unies, font ressortir les observations suivantes :
  - (i) institution unique en son genre dans le système des Nations Unies, elle joue pleinement son rôle de cellule de réflexion pour les Nations Unies;
  - (ii) par ses activités de recherche et de formation postuniversitaire et son approche mondial des problèmes, elle apporte une contribution très appréciée au renforcement des capacités et à la solution des problèmes qui se posent aux Etats membres, principalement ceux en développement;
  - (iii) d'importants efforts on été accomplis pour rationaliser sa gestion et renforcer son caractère et sa fonction académique, notamment dans les domaines clés de la recherche de la paix, de la gouvernance, de l'environnement et du développement durable. Son expertise est appréciée par la communauté académique mondiale avec laquelle elle développe une symbiose mutuellement bénéfique ;
  - (iv) le renforcement de son partenariat avec l'UNESCO, notamment à travers le suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, le programme UNITWIN/chaires UNESCO, le programme MOST et le Programme hydrologique international, gagne à être poursuivi et renforcé.
- 27. Eu égard aux observations qui précèdent, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

# Le Conseil exécutif,

- 1. Ayant examiné le document 159 EX/7,
- 2. <u>Reconnaissant</u> les efforts déployés par le Conseil et le Recteur de l'UNU pour renouveler les structures et les programmes de l'Institution et revitaliser sa gestion conformément aux recommandations formulées par le Corps commun d'inspection des Nations Unies (JIU/REP/98/3),
- 3. <u>Apprécie</u> la participation active de l'UNU aux activités et programmes de l'UNESCO;
- 4. <u>Exprime sa satisfaction</u> pour le développement du programme et des activités de l'UNU;
- 5. <u>Exprime sa gratitude</u> au gouvernement du Japon pour le soutien financier et intellectuel qu'il apporte à l'UNU, principalement à travers son fonds-en-dépôt;
- 6. Exprime sa gratitude aux Etats membres qui abritent des centres de recherche et de formation (RTC) ainsi que des programmes (RTP), pour leur soutien financier et intellectuel;

- 7. <u>Remercie</u> les gouvernements et les organisations qui ont contribué au fonds-endépôt de l'Université et accordé leurs soutiens aux centres de recherches et de formation ainsi qu'aux programmes;
- 8. <u>Renouvelle son soutien</u> au Recteur de l'UNU, le professeur Hans van Ginkel;
- 9. <u>Réaffirme</u> ses recommandations antérieures pour la poursuite de la coopération entre l'UNESCO et l'Université des Nations Unies principalement à travers le programme UNITWIN/chaires UNESCO, le suivi des conférences mondiales sur l'enseignement supérieur et la science, les programmes relatifs à la promotion des droits de l'homme, la paix, la résolution des conflits, l'environnement, les sciences humaines et sociales ;
- 10. <u>Invite instamment</u> l'Université à poursuivre la mise en application des recommandations du rapport du Corps commun d'inspection des Nations Unies, notamment par l'accroissement de ses activités dans les pays en développement;
- 11. <u>Invite</u> le Directeur général à communiquer au Président du Conseil de l'Université des Nations Unies et au Recteur, les termes de la présente décision.



Cent cinquante-neuvième session

159 EX/7 Add. PARIS, le 10 mai 2000 Original anglais/français

Point 3.2.1 de l'ordre du jour provisoire

# **UNIVERSITE DES NATIONS UNIES:** RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE ET OBSERVATIONS DU DIRECTEUR GENERAL A CE SUJET

# **ADDENDUM**

### **RESUME**

Le présent document donne des informations complémentaires sur les contributions des différents secteurs du programme à la coopération entre l'Université des Nations Unies et l'UNESCO pendant la période 1998-1999.

# Coopération UNESCO-UNU durant l'exercice biennal 1998-1999

### (a) Secteur de l'éducation

- 1. Au sein du **Bureau de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, UNESCO, Paris**, 5-9 octobre 1998, et au titre des débats thématiques suivants organisés à l'occasion de cette même conférence : (i) "Se préparer pour un avenir viable : enseignement supérieur et développement humain durable" ; (ii) "Du traditionnel au virtuel : les nouvelles technologies de l'information".
- 2. Pour la création du Réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur (GUINI) établi à l'Université polytechnique de Barcelone, Espagne (accord signé en octobre 1999 par l'UNESCO, l'UNU et l'Université polytechnique de Barcelone).
- 3. Contribution à la mise en place des chaires UNESCO-UNU suivantes :
  - Chaire itinérante UNESCO-UNU sur l'histoire et l'avenir de l'université (créée en janvier 1997), Université de Palermo, Argentine ;
  - Chaire/Réseau UNESCO-UNU sur l'économie mondiale et le développement durable (janvier 1996), Colegio do Brasil, Rio de Janeiro, Brésil :
  - Réseau méditerranéen UNITWIN et chaires UNESCO-UNU-Ville de Cannes sur les ressources en eau, le développement durable et la paix : Participation des universités, des villes et des acteurs (avril 1999), Université de Nice-Sophia Antipolis (France);
  - Chaire UNESCO-UNU d'études sur le leadership (juin 1997), Université des Nations Unies d'Amman (Jordanie) ;
  - Chaire UNESCO-UNU sur la théorie et la pratique des émissions zéro en Afrique (octobre 1996), Université de Namibie.

### (b) Secteur des sciences naturelles

- 1. "Coopération Sud-Sud pour un développement socio-économique écologiquement sain dans les zones tropicales humides": L'UNESCO, par l'intermédiaire de son programme sur L'homme et la biosphère (MAB), entretient une étroite collaboration avec l'UNU dans le cadre de ce programme depuis 1992.
- 2. Atelier de l'UNU sur la gestion des ressources en eau dans les zones arides, Tunisie, octobre 1999 : Un spécialiste du programme du Bureau de l'UNESCO à Tunis a participé à cet atelier.
- 3. Le Réseau international sur l'eau, l'environnement et la santé de l'UNU coordonne étroitement ses efforts avec SC/HYD en vue de la préparation d'un programme mondial d'évaluation des ressources en eau, lequel comprend la publication

d'un rapport biennal d'ACC/SWR sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde.

# (c) Secteur des sciences sociales

- 1. "Universités et santé des défavorisés" : Conférence mondiale coorganisée par l'OMS, l'UNESCO et l'Université de l'Arizona à Tucson, Arizona, en juillet 1999.
- 2. Séminaire international de l'UNU sur les droits de l'homme et les générations futures, Kobe, Japon, octobre 1998 : Le Directeur SHS/PHD a participé à ce séminaire, à l'occasion duquel il a présenté une communication sur le progrès scientifique et technologique, les libertés académiques et les responsabilités des scientifiques.

# (d) Secteur de la communication, de l'information et de l'informatique

Depuis 1999, l'UNESCO collabore avec l'Institut international pour la technologie des logiciels de l'Université des Nations Unies, Macao, Chine (UNU/IIST) à la mise en oeuvre de projets dans le domaine de l'information et de l'informatique :

- 1. Cours supérieur de formation de deux semaines sur les méthodes formelles de création de logiciels en Azerbaïdjan dans le cadre du projet du PNUD "Mise en place à Sumgait d'un centre informatique de formation, d'information et de télécommunication", mai 1999. L'UNU/IIST a financé le coût total du cours (6.000 dollars des Etats-Unis).
- 2. Cours de formation de deux semaines sur la "création de sites Web" à Nakhichevan, Azerbaïdjan, septembre 1999. Ce cours a été cofinancé par l'UNESCO (4.500 dollars) et par l'UNU/IIST (1.500 dollars).